

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 novembre 2011

CP 11/11-26

L'an deux mil onze, le 28 novembre à 15 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Massip, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Hébral, Capayrou et Quéreilhac. ;

Excusés ayant donné procuration de vote : MM. Descazeaux et Marty ;

Etaient excusés : MM. Cambon, Moignard et Lavabre.

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en oeuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simples et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 11 Mai 2011 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention suivants :

1. Groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens - Marché des Potiers 2011

► LES RAISONS

Le groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens organise depuis 2007, chaque année, le 15 août, « le marché des potiers » dans les rues du village. (A noter qu'il s'agit de la 18ème édition de cette manifestation depuis sa création). Le succès grandissant est couronné par une fréquentation de près de 10 000 visiteurs par an, venant à Caylus pour découvrir les oeuvres originales de quelques 70 potiers.

L'édition 2010, malgré une météo capricieuse, a été un succès et les potiers présents ont unanimement témoigné leur satisfaction.

Pour 2011 c'est une exposition de poteries anciennes dans la salle du Conseil Municipal qui a été proposée ainsi que l'installation d'un four de potiers (en activité) sur le parvis de l'église de Caylus. Ces animations ont rencontré un vif intérêt de la part des nombreux visiteurs.

Le Conseil Général est partenaire de cette opération et c'est au titre de la manifestation du 15 août 2011, que le Groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens sollicite une subvention du Département.

► LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération pour le marché est le suivant :

	Montant en euros
Communication	8 800,00 €
Animations Diverses	1 625,00 €
Imprimerie	3 900,00 €
TOTAL	14 325,00 €

► LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

	Montant en euros
Autofinancement	5 500,00 €
Commune de Caylus	5 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	3 825,00 €
TOTAL	14 325,00 €

Le groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens sollicite une aide départementale d'un montant de **3 825 €** pour l'organisation du salon des potiers du mois d'août 2011.

► Avis du comité « Avenir Entreprise »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 15 septembre 2011, considérant :

- le réel succès de cette manifestation depuis 2007 avec pour cette édition plus de 10 000 visiteurs,
- l'attractivité générée par cette manifestation augmente considérablement la fréquentation du village très touristique de Caylus,
- l'émulation d'un tel regroupement d'artistes permet de générer une dynamique tournée vers le désir de créer de nouvelles œuvres,

propose d'accorder à l'association des Commerçants et Artisans Caylusiens, une subvention d'un montant de **3 825 €** pour **l'organisation du marché des potiers à Caylus.**

2. Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne **Forum création-reprise d'entreprise 2011**

► LES RAISONS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne organisait depuis 6 ans, en partenariat notamment avec le Conseil Général, le salon de l'Entreprise à Toulouse Labège. L'objectif de cette manifestation était de permettre au département de Tarn-et-Garonne d'attirer des projets de l'agglomération toulousaine vers notre territoire.

L'édition 2010 de ce salon n'ayant pas rencontré le succès escompté, la Chambre de Commerce a souhaité remplacer cette manifestation par un « salon de l'entreprise » qui est un forum local dédié à la création et à la reprise d'entreprises. L'objectif étant de créer un point de rencontre générateur de contacts qualifiés pour les partenaires. Ainsi sur un même site sont regroupés tous les partenaires de l'entreprise pouvant donner les informations pour l'élaboration de leur projets aux futurs créateurs d'entreprises.

Ce salon s'est déroulé le 29 septembre 2011 sous un chapiteau dressé devant la chambre de commerce et d'industrie de Montauban. Des conférences ont été animées par les partenaires et les conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'entrée était libre.

En clôture de la journée, à 19 h, une conférence avec les partenaires locaux sur le thème de la création/reprise a été organisée ; ce qui a été aussi l'occasion de décerner un trophée à la meilleure création/reprise d'entreprise dans le département au titre de l'année 2010.

► LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération est le suivant :

	Montant en euros
Communication	3 108,00 €
Location matériel	5 335,00 €
securité	1 557,00 €
animation	2 000,00 €
Tva reversée	2 352,00 €
TOTAL	14 352,00 €

► LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

	Montant en euros
Autofinancement	3 976,00 €
5 Partenaires :	10 376,00 €
(dont Subvention du Conseil Général)	2 392 €
- Grand Montauban	2 200 €
-Prévifrance	2 392 €
-Crédit agricole	2 392 €
- ERDF	1 000 €
TOTAL	14 352,00 €

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn et Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **2 392 €** pour l'organisation du forum création/reprise d'entreprise 2011.

► Avis du Comité « Avenir Entreprise »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 Mai 2011, considérant :

- le rassemblement des acteurs du développement économique favorise l'échange entre pairs
- la dynamique d'un tel événement permet l'émergence de nouveaux projets de futurs créateurs d'entreprise
- la mutualisation des informations de « reprise » d'entreprise facilite l'accès à l'information auprès des repreneurs potentiels

propose d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **2 392 €** pour l'organisation du **forum création/reprise d'entreprise**.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation de programme 2011	60 000,00 €
Engagement 2011	16 500,00 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	6 217,00 €
Disponible	37 283,00 €

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur l'octroi des subventions sollicitées.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis du comité technique « Avenir Entreprise » des 11 mai et 15 septembre 2011,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions suivantes :

- 3 825 € au groupement des artisans et commerçants Caylusiens pour l'organisation du marché des potiers à Caylus du mois d'août 2011 ;
 - 2 392 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne pour l'organisation du forum création/reprise d'entreprise du 29 septembre 2011 ;
- Impute les dépenses correspondantes sur l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,